

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

193077

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 10022

Société :

Actif

Pensionné[e]

Autre :

Nom & Prénom : EDDOUSSI Karim

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0664641733

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Zeubir EL GHEZOUANI
Médecin Généraliste
5, Rue 4, 1^{er} Etage Hay Tasshoult
Angle Bd Mehdi Ben Barka
Bourgogne Casablanca
Tél: 0522 29 49 29

Cachet du médecin :

Date de consultation :

05/01/2024

Nom et prénom du malade :

ES-SNAÏSSI Fatna

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Goutte maladie de l'oreille

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 05/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09/2014	C		200 DHS	<p>Dr. Zoubir EL GHEZOUANI Médecin généraliste 5, Rue 4, 1^{er} Etage, Hay Tassahoul Angle Bd Mehdi Ben Barka Bourgogne Casablanca Tél: 0522 29 49 29</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>LARAHIA PHARMACIE Bd de la Goulette - Casablanca Tél: 05 22.27.35.82 601098 - ICE: 001654187000019 INPE 092004539</p>	05/01/2014	95.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth. The upper arch (maxilla) has teeth numbered 1 through 8 from left to right. The lower arch (mandible) also has teeth numbered 1 through 8 from left to right. The teeth are arranged in a curve, with 1 at the anterior midline and 8 at the posterior molars. A horizontal arrow labeled 'D' points to the left, and a vertical arrow labeled 'H' points upwards.

(Création, remont, adjonction)
onctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

 B		DATE DE L'EXECUTION
---	--	--------------------------------

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Zoubir El Ghezouani
الدكتور الزوبير الغزواني

Médecine Générale

Echographie

Electrocardiogramme

Agréé pour certificat de permis de conduire

الطب العام
الفحص بالمدعي
تخطيط القلب
معتمد لشهادة رخصة السياقة

Casablanca, le : 05/01/2024

Mme ES-SNOUSSI Fatna

(S.V.)

05/01
EXTRAMAG Triple Action, Cp
1 cp / jour le matin pendant 1 mois

~~Pharmacie AL FATHABI~~
~~45, Bd de Bourgogne - Casablanca~~
~~Tél: 0522 27 35 82~~
~~TP: 35601098 ICP: 001554187000019~~
~~NPF: 092001539~~

*Dr. Zoubir EL GHEZOANI
Médecin Généraliste
5, Rue 4th Etage Hay Tassahoul
Angle Bd Mehdi Ben Barka
Bourgogne Casablanca
Tél: 0522 29 49 29*



☎ +212 5 22 29 49 29 ☎ +212 6 61 05 10 72 ✉ zoubir.elghezouani@gmail.com

5, Rue 4 Hay Tassahoul Angle Bd Mehdi Ben Barka, 1^{er} étage, Bourgogne - Casablanca
حي التساهل زنقة 4 زاوية شارع المهدى بن بركة - بوركون، الدار البيضاء.

Extra mag®

TRIPLE ACTION

1 PRISE / JOUR
Soit 100 % des A.R.*

• MAGNÉSIUM MARIN

Participe à la résistance au STRESS

• VITAMINE B6 & MAGNÉSIUM

Contribuent à réduire la FATIGUE

VERVEINE

Aide à l'endormissement en cas de TROUBLES DU SOMMEIL

30 Comprimés tri-couches

Complément alimentaire Poids net : 31.5 g

Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin :
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

12/2022
07/2010

V002 - 01/21
ETEXMAC030CP

